

Province de Québec  
MRC de Drummond  
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 décembre 2025 à 19 h 45.

Sont présents :

Alain Conraud, conseiller et maire suppléant, siège n°1, Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, Sarah Raymond, conseillère, siège n° 3, Annick Bernier, conseillère, siège n° 4, Sébastien Blais, conseiller siège n° 5 et Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

Citoyen : 3

Formant quorum sous la présidence de M. François Bilodeau, maire, Madame Mathilde Potvin assiste à titre de directrice générale et greffière-trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

1. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour

299.12.2025 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par Sébastien Blais

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour  
Séance extraordinaire  
18 décembre 2025, 19 h 45

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rémunération des employés occasionnels 2026
4. Panneaux électriques au bureau municipal
5. Explications, s'il y a lieu, des comptes et adoption
6. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement
7. Levée de la réunion

3. Rémunération des employés occasionnels 2026

**ATTENDU QUE** les discussions lors de la rencontre préparatoire du budget sur la rémunération salariale des employés temps plein et temps et temps partiel pour l'année 2026 ;

300.12.2025 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'octroyer une augmentation de l'IPC du mois d'août 2025 aux emplois suivants :

- employés en voirie occasionnels ne détenant pas de la classe 1 ou 3 ;
- employés de voirie occasionnels détenant une classe 1 ou 3 ;
- employés pour l'entretien de déneigement des chemins ;
- employé étudiant de journalier en voirie ;
- employé de l'entretien ménager du centre communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. Panneaux électriques au bureau municipal

**ATTENDU QUE** les panneaux électriques du bureau municipal sont à être changés à la suite de la visite de l'inspecteur en thermographie de la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) ;

**ATTENDU** les discussions budgétaires 2026 ;

301.12.2025 Sur proposition de Annick Bernier  
Appuyée par Sébastien Blais

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la soumission du 11 décembre 2025 de SDG électrique Inc. pour le remplacement des 4 panneaux électriques au bureau municipal au coût de 14 300 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

5. Explications, s'il y a lieu, des comptes et adoption

302.12.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'adopter le plan triennal d'immobilisation pour les années 2026-2027 et 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement

La période de questions est ouverte et les sujets abordés sont les suivants ;

- Panneaux électriques

7. Levée de la réunion

303.12.2025 Il est 19 h 51, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. — Le maire, Monsieur François Bilodeau, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

---

François Bilodeau  
Maire

---

Mathilde Potvin  
Directrice générale

